

**Madame Nicole BELLOUBET
Garde des Sceaux
Ministre de la Justice
13, Place Vendôme
75042 — PARIS Cedex 01**

OBJET : Demande d'audience

Madame la Ministre,

Les élections professionnelles du 6 décembre 2018 ont redessiné le paysage syndical dans notre ministère, mais également dans l'administration pénitentiaire pour ces quatre prochaines années. La CGT, malgré une légère baisse, a conforté sa place de troisième organisation syndicale, aussi bien au sein de ce ministère, que dans l'administration pénitentiaire.

C'est donc en qualité de troisième force syndicale que la CGT Pénitentiaire souhaite rapidement mettre à débat de nombreuses thématiques qui ont été soulevées lors de la mobilisation de janvier dernier, mais malheureusement restées sans réponse. D'ailleurs, le résultat de ces élections traduit également le rejet du choix politique du Directeur de l'Administration Pénitentiaire à ne vouloir collaborer unilatéralement qu'avec l'ancienne organisation majoritaire, faisant fi de toute autre proposition émanant des autres partenaires sociaux.

Depuis, le constat n'est bien guère réjouissant : le quotidien des personnels pénitentiaires n'a aucunement changé depuis le dernier conflit social, et ceux, malgré l'application des mesures inscrites dans le relevé de conclusion signé entre ce ministère et l'UFAP-Unsa Justice. Il est donc de votre devoir, comme celui de l'administration pénitentiaire, de remettre sur le devant de la scène, l'ensemble des problématiques auxquelles sont confrontés nos collègues au quotidien dans l'exercice de leurs missions, mais aussi l'ensemble des revendications qui ont été portées, avec force, par les personnels en lutte en janvier dernier. Les pénitentiaires doivent être reconnus à leur juste mesure.

C'est dans un état d'esprit constructif, motivé par la volonté de faire évoluer des métiers trop longtemps oubliés, mais aussi dans l'intérêt d'améliorer le service public pénitentiaire que j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une audience afin d'évoquer, ensemble, le devenir de toute une profession.

Conscient de l'intérêt que vous portez aux conditions de travail des personnels et au dialogue social, je vous remercie par avance de toute l'attention avec laquelle vous traiterez cette demande et vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma plus haute considération.

**Christopher DORANGEVILLE
Secrétaire général CGT Pénitentiaire**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christopher Dorangeville', written over a horizontal line.